



Interprofession de la Filière Bois des Alpes-Maritimes et du Var

DOSSIER DE PRESSE

4^{ème} SALON « CONSTRUIRE EN BOIS »

Du 25 au 27 mars 2011

La Trinité - Nice



SOMMAIRE

La construction bois, un thème plus que jamais d'actualité.....	3
Le salon « Construire en Bois », un lieu choisi, un moment dédié	4
Un salon, un esprit.....	5
Un projet commun mobilisant de nombreux partenaires.....	6
Les exposants, des entreprises d'horizons divers.....	7
Les espaces et les temps dédiés.....	8
<i>Le Pôle Formation.....</i>	<i>8</i>
La Fondation Don Bosco.....	9
Le Centre Forestier (www.centre-forestier.org).....	9
Le Lycée de la Montagne à Valdeblore (www.ac-nice.fr/lycee-montagne).....	10
Le CFPPA de Hyères (www.hyeres.agricampus.educagri.fr).....	10
<i>Les organismes de la filière bois de l'amont vers l'aval.....</i>	<i>11</i>
L'Association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes (www.boisvivant.com).....	11
Les Forestiers Privés des Alpes Maritimes (www.foretrprivee06.fr).....	12
PEFC PACA (www.ofme.org).....	12
PRIDES AB&C - Filière bois & Bois construction (www.abc-paca.fr).....	13
Le Centre Régional de la Propriété Forestière (www.crfp.fr).....	13
Coopérative Provence Forêt (www.provenceforet.fr).....	14
L'Office National des Forêts (www.onf.fr).....	14
Le Syndicat des Exploitants Forestiers Scieurs des AM et du Var.....	14
<i>Autres partenaires de la Filière.....</i>	<i>15</i>
La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (www.artisanat.fr).....	15
La Fédération du BTP des AM (www.btp06.fr).....	15
<i>Les architectes.....</i>	<i>16</i>
Qu'est ce que le CAUE (www.fncaue.asso.fr/caue).....	16
Qu'est ce que le CNDB (www.cndb.org).....	17
<i>La presse spécialisée.....</i>	<i>17</i>
<i>Des animations riches et variées.....</i>	<i>18</i>
L'espace infos énergie.....	18
Qu'est-ce que l'espace infos énergie ? (www.ademe.fr).....	18
Des expositions pour comprendre.....	19
Du Mélèze au Palmier, nature, cultures et paysages des Alpes-Maritimes.....	19
Forêt d'Azur.....	19
"BOIS de FIL et BOIS de BOUT".....	19
Une animation pour se détendre et appréhender le matériau bois dans l'un de ses aspects les plus ludiques : Festijeu.....	20
Tourneurs et Arts du Bois en Provence.....	20
Les artisans locaux.....	21
<i>Liste des participants et partenaires de la Filière Bois.....</i>	<i>22</i>
<i>Liste des Partenaires financiers.....</i>	<i>23</i>

La construction bois, un thème plus que jamais d'actualité



Le Grenelle de l'environnement 2, le rapport PUECH, le discours du Président de la République à Urmatt, autant d'événements qui en 2009 ont mis en lumière la filière bois, le bois énergie, le bois dans la construction...des événements qui confortent l'Interprofession de la Filière Bois des Alpes-Maritimes et du Var dans l'idée qu'il est nécessaire de consolider les actions en faveur de l'utilisation du bois et de la connaissance de ce matériau exceptionnel auprès du grand public.

En effet, les chiffres présentés augurent d'un développement accéléré en faveur du bois : en 2020, le gouvernement prévoit une augmentation de 20 % dans la mobilisation de la ressource au niveau national et de 20 % dans la part des énergies renouvelables dont le bois occupe une place prépondérante. Enfin, la création de 80 000 emplois supplémentaires est prévue dans la filière bois à cette même échéance.

En France, le bois est donc un enjeu d'avenir et le rôle de l'Interprofession est de participer à son développement et à sa promotion.

Dans notre région et plus particulièrement dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var, la filière bois se développe progressivement et se structure grâce notamment à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière.

Mais si ce matériau intéresse une certaine catégorie de la population, la plus sensibilisée aux problématiques environnementales, d'importants efforts restent encore à faire pour augmenter concrètement la demande et pour lever les nombreux freins à son développement tant dans le domaine de la construction que dans celui de l'énergie.

Ainsi, de nombreuses actions doivent être mises en place : informer le public sur les possibilités qu'offre ce formidable matériau, en terme énergétique et dans la construction et, en vue de remettre les métiers de la filière bois au goût des jeunes, diffuser des informations sur les possibilités offertes par la filière. Il reste également à faire connaître la filières et ses acteurs. Les professionnels, maîtres d'œuvre et autres prescripteurs susceptibles de contribuer efficacement à promouvoir l'usage du bois, sont nombreux : de l'exploitant forestier à l'architecte spécialisé, en passant par le charpentier et le scieur, les distributeurs de produits en lien avec la maison en bois, mais également les organismes acteurs de la filière, les institutions soutenant la filière, le réseau de formation aux métiers du bois...

Une filière riche et développée encore méconnue du public qui mérite d'être mise en valeur.

Le salon « construire en bois » a l'ambition d'être la vitrine offerte à ces acteurs et à leur savoir-faire.

Le salon « Construire en Bois », un lieu choisi, un moment dédié



C'est à l'instigation du Trésorier de l'Interprofession de la Filière Bois des Alpes-Maritimes et du Var, M. André JAUFFRET, de la scierie « Jauffret et Fils » de Drap et du Maire de la Trinité, Monsieur Jean Louis SCOFFIE, que cette manifestation a vu le jour pour la première fois en 2005.

La commune de la Trinité a mobilisé ses équipes et s'est engagée au côté de l'Interprofession pour que la manifestation soit une réussite. De nombreux acteurs de la filière bois locale se sont également mobilisés pour faire de cette manifestation LE RDV de la filière bois des Alpes Maritimes et du Var.

La première édition avait mobilisé une quarantaine d'entreprises et plus de 5000 visiteurs sur trois jours. Les organisateurs de la manifestation prévoyaient déjà les prochaines éditions du salon. Deux ans plus tard, en 2007, puis de nouveau en 2009, l'expérience est renouvelée. Les résultats sont très positifs. Les enquêtes menées par l'interprofession à l'issue des manifestations auprès des visiteurs et des exposants montrent que tous sont satisfaits et souhaitent que le salon soit renouvelé.

Grâce également à ces enquêtes, les moyens de progresser et d'améliorer l'organisation de la manifestation sont mis en œuvre.

Aujourd'hui, l'Interprofession de la filière bois est plus que jamais convaincu de la nécessité de cette action. Etant donné la conjoncture économique difficile pour les entreprises, il est nécessaire que la filière bois réagisse, se mobilise autour d'événements permettant de montrer son savoir-faire, de créer des liens économiques et de développer ses activités.

C'est donc autour d'un projet commun : « **créer un rendez-vous de la construction en bois** », que l'association FIBOIS 06 et 83, soutenue par la ville de la Trinité et entourée de nombreux partenaires de la filière, organise cette quatrième édition du salon « Construire en Bois ».

La manifestation dure trois jours.

L'inauguration du salon aura lieu vendredi à 11 heures en présence de nombreux élus et des entreprises de la filière. C'est un moment d'échanges et de rencontre entre les professionnels et les autres acteurs de la filière bois locale.

Samedi et dimanche sont les journées favorables déplacements de particuliers. Seuls ou en famille, ils pourront rencontrer les entreprises et obtenir tous les renseignements sur la construction en bois, l'isolation, le chauffage au bois...

Un salon, un esprit

L'esprit du salon se veut professionnel et convivial, en mouvement d'année en année.

La question centrale de la manifestation est la construction bois, néanmoins, d'autres thèmes sont développés également : la notion de maison écologique avec par exemple les énergies renouvelables, les matériaux d'isolation alternatifs, les certifications des bois attestant d'une gestion durable de la forêt..., l'emploi et la formation ; le chauffage au bois...

Les particuliers pourront ainsi venir s'informer sur le chauffage au bois et plus généralement sur les possibilités d'économies d'énergie qu'il est possible de réaliser chez soi et sur les aides publiques existant.

Les élus des communes forestières ou les particuliers propriétaires de forêts pourront s'informer sur la gestion durable de leur forêt et sur la certification PEFC appliquée aux espaces forestiers communaux ou privés ou sur d'autres sujet en lien avec la forêt (assurances...).

Les organismes de la filière bois locale seront là pour rappeler l'engagement des différents acteurs vis à vis de la cause du développement durable.

Dans le même esprit que la manifestation précédente, l'entrée du salon restera libre d'accès et gratuite pour permettre à tous de mieux connaître la filière bois, ses métiers, ses entreprises....

Les visiteurs pourront allier l'utile à l'agréable : s'informer pour voir se réaliser leur projet de construction bois mais également en profiter pour passer un agréable moment en famille.

Des espaces détente et restauration sont prévus de même que des animations destinées à l'amusement. Les enfants et les plus grands apprécieront de pouvoir découvrir le matériau bois « ludique » grâce à une animation autour du jouet en bois, réalisée par les « Festijoux », une façon agréable de découvrir, de toucher et d'apprécier le bois en famille tout en s'amusant.



Un projet commun mobilisant de nombreux partenaires

L'Interprofession, la ville de La Trinité et l'ensemble des partenaires¹, affirment par cette démarche leur engagement pour un développement plus durable en faisant la promotion d'un habitat plus sain. Ils contribuent ainsi à renforcer et à développer la filière bois dans les départements des Alpes Maritimes et du Var et plus largement en région PACA.

Les organismes partenaires

Dans le cadre de ses autres missions, Fibois 06 et 83 est associé à de nombreux partenaires liés à la filière bois. Ensemble, ils travaillent au développement de la filière et pour pérenniser les entreprises locales et les emplois. A l'occasion du salon « Construire en Bois », ces mêmes partenaires répondent présents et se mobilisent pour que ce salon devienne un rendez-vous incontournable. Ils aident à l'organisation en amont, renforçant ainsi les équipes opérationnelles de Fibois 06/83, ils communiquent pour promouvoir la manifestation mutualisant ainsi les moyens (site Internet, base de données...) et viennent durant le salon à la rencontre du grand public pour fournir une information technique et réglementaire sur les usages du bois, sur la forêt privée ou publique, sa gestion, les certifications etc. (voir liste et coordonnées en fin de documents).

Les soutiens financiers



De même que FIBOIS 06 et 83 bénéficie depuis de nombreuses années du soutien tant financier que technique de l'Etat (DRAAF), du Conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur, du Conseil Général des Alpes-Maritimes et du Conseil Général du Var, le salon « Construire en Bois » ne saurait exister sans l'aide de ces partenaires.

En effet, ces institutions, à travers les services en charge de la Forêt et du Bois, ont une démarche volontaire vis à vis de la filière bois. Ils soutiennent nos actions et contribuent ainsi au développement de la filière et à sa structuration.

Le Crédit Agricole est également le partenaire de la filière bois.



¹ Voir liste des partenaires et leurs coordonnées en fin de document

Les exposants, des entreprises d'horizons divers



Parmi les objectifs visés par les organisateurs et les participants de la manifestation : sensibiliser le public sur l'utilisation du bois dans la construction, l'informer et le mettre en relation directe avec tous les intervenants de la filière pour fournir une information de qualité sur des thématiques diverses : le bois dans la construction, ses avantages et ses qualités autant techniques qu'environnementales ; les étapes de la construction bois, de la conception avec l'architecte à la réalisation avec les différents corps de métiers qui interviennent dans le domaine, la législation et les procédures...

C'est ainsi qu'une quarantaine d'exposants, intervenant chacun à un niveau différent de la filière, sera réunie sur une surface de près de 6000 m², vitrine de la Filière locale, pour présenter un savoir-faire, impulser de nouveaux marchés, échanger avec les partenaires économiques et créer ainsi un engouement autour de la filière.

Ces entreprises sont implantées en Région Provence Alpes Côte d'Azur et plus particulièrement dans les Alpes Maritimes et dans le Var.

Les visiteurs pourront donc rencontrer :

des constructeurs de maisons ossature bois ; des architectes ; des constructeurs de chalets et abris, des charpentiers ; des menuisiers ; des scieurs ; des distributeurs de produits d'entretien et de traitement du bois ; des entreprises d'aménagements extérieurs et autres produits liés à la maison ossature bois ; des distributeurs de matériaux d'isolation écologiques ; des distributeurs de chaudières à bois (bûches, granulés...), de panneaux solaires...

Le Pôle Formation



Pour l'interprofession, la formation est un thème important. Déjà en 2009, de nombreux efforts avaient été fournis pour mettre l'accent sur cette thématique. Cette année encore, les organismes de la formation, partenaires de Fibois, seront regroupés au sein du « Pôle Formation ». Ils accueilleront parents et enfants durant ces trois jours pour les informer, les orienter dans le domaine de la formation aux métiers du bois.

Les jeunes sont donc bien venus sur le salon « Construire en Bois ».

Ils pourront aller à la rencontre des professionnels, leur poser toutes sortes de questions sur les métiers et appréhender les différentes techniques constructives exposées sur les différents stands.

Ils pourront toucher et sentir le bois grâce aux artisans, notamment l'exposition « Bois de fil et bois de bout », découvrir le bois dans son aspect ludique grâce aux jeux géants en bois... Ils auront également la possibilité de découvrir la forêt des Alpes Maritimes et l'évolution des paysages de notre région à travers le temps grâce aux expositions prêtées par le Conseil Général des AM.

A la veille de faire des choix de filière, ces jeunes s'orienteront peut-être sur les métiers de la filière bois.

Les organismes de la formation qui seront présents sont :

La Fondation Don Bosco

C'est le Lycée Professionnel DON BOSCO, établissement de formation professionnelle dans les filières industrielles à Nice depuis plus de 130 ans, qui viendra animer le pôle formation.



La Fondation accompagne les élèves et les apprentis dans le cadre de formations pour préparer des diplômes du CAP, BEP, Bac Pro et BTS.

Elle propose également aux entreprises locales des dispositifs de formation continue de leurs personnels pour l'ensemble de leurs domaines de compétence.

Dans le cadre de la Filière Bois, la fondation forme ses élèves au B.E.P. Métiers du Bois, au Baccalauréat Professionnel Technicien Menuisier Agenceur et au C.A.P. Ebéniste. Ils interviennent également auprès des entreprises dans le cadre de modules de formation continue : dessin assisté par ordinateur, conduite de centre d'usinage à commande numérique, gestion de poste de travail et ergonomie...

Ce sont les élèves de cette école, aidés de leur chef de travaux, qui réaliseront les enseignes en bois gravées des différents stands du salon.

Le Centre Forestier (www.centre-forestier.org)



Le Centre Forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été créé en 1975. Aujourd'hui, le Centre Forestier comprend : 300 jeunes en formation, 600 personnes formées chaque année dans le cadre de la formation professionnelle sur toute la France, 45 salariés, Une forte activité de coopération internationale.

- **Apprentissage** : une formation diplômante (CAPA, BPA et BAC PRO) avec un contrat de travail entre un apprenti et une entreprise forestière. L'apprenti est formé au Centre Forestier et dans l'entreprise. Une fois titulaire de son diplôme, l'apprenti s'insère facilement dans le monde du travail car il en fait déjà partie depuis 2 ans. C'est un des points forts de l'apprentissage.
- **Formation scolaire** : une formation secondaire diplômante au Centre Forestier avec des stages en entreprise, de la classe de 4ème jusqu'au BAC PRO gestion de chantiers forestiers (Baccalauréat Professionnel).
- Formation professionnelle pour adultes : formation destinée aux demandeurs d'emplois ou aux personnes en reconversion pour obtenir les compétences requises afin d'intégrer le monde du travail dans le secteur forestier.
- **Formation tout au long de la vie** : formation tout au long de la vie pour les salariés et les chefs d'entreprise en fonction des besoins pour obtenir des compétences complémentaires (Nombreuses possibilités).

Le enseignants du centre forestiers seront présent sur le pôle formation durant ces trois jours pour accueillir parents et enfants et leur fournir une information sur la formation que le centre dispense.

Le Lycée de la Montagne à Valdeblore (www.ac-nice.fr/lycee-montagne)

Ce lycée de 450 élèves à 60 km de Nice, à 1000 mètres d'altitude aux portes du parc national du Mercantour dispense un enseignement général et professionnel dont un bac pro « Conduite et gestion de chantiers forestiers ».

Le lycée sera présent aux cotés du centre forestier pour accueillir parents et enfants qui souhaitent en savoir plus sur ces formations.

Le CFPPA de Hyères (www.hyeres.agricampus.educagri.fr)

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (C.F.P.P.A.) est un centre de formation, d'ingénierie et d'expérimentations pratiques destinées aux adultes pour le développement des territoires ruraux du Ministère de l'Agriculture présent dans le département du Var (83) qui a été créé en 1968. Ce centre organise des formations qui vont du C.A.P.A. à la licence professionnelle en passant par des diplômes permettant l'installation d'exploitations rurales pluriactives.

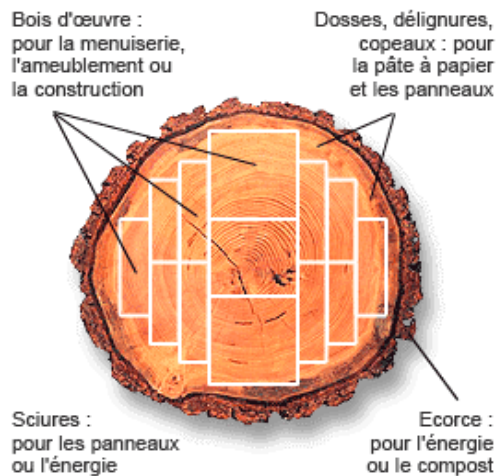
Dans le domaine de la Filière Bois, le CFPPA a mis en place avec la Communauté de Communes du Cœur du Var, un dispositif de professionnalisation des acteurs du bois énergie à travers trois formations :

- Cycle de spécialisation des installateurs et mainteneurs de chaufferies de moyenne et grande puissance option bois énergie,
- Cycle de formation des employés de plateformes de dispatching et de traitement du bois,
- Cycle de spécialisation d'ouvrier forestier conducteur d'engins de haute technologie.

Par ailleurs, le CFPPA collabore avec divers organismes pour la mise en place de formations expérimentale dans le domaine de l'éco construction utilisant le bois.

Les équipes du CFPPA seront présentes sur le pôle formation.

Les organismes de la filière bois de l'amont vers l'aval



De nombreux organismes, de l'amont vers l'aval de la filière, contribuent tout au long de l'année à son développement et à sa structuration.

Ces partenaires travaillent de concert. Ils sont naturellement volontaires pour participer au salon comme lors des précédentes éditions. Les publics visés ne sont pas les mêmes pour chacune de ces structures.

L'Association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes (www.boisvivant.com)



L'Association des Communes Forestières est l'une des structures de développement de la filière bois départementale, financée par le Conseil Général et la Région, créée en 1945 à l'initiative des élus.

Protéger, Développer et Valoriser, voilà les maîtres mots de l'Association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes qui poursuit les missions suivantes :

- Réunir les communes propriétaires de forêts, les sensibiliser et les former aux problématiques forestières,
- Les représenter auprès des instances politiques et administratives,
- Défendre leurs intérêts et soutenir leurs projets, afin d'aboutir à une meilleure gestion des forêts communales et en faire un atout de développement local.
- Favoriser la mise en œuvre des stratégies de développement économique des territoires
- Promouvoir la dimension économique des atouts du Bois
- Intégrer les entreprises dans les grands réseaux régionaux d'innovation et d'affaires (pôles d'excellence, pôles de compétitivité, etc.) ;
- Prospector et accueillir de nouvelles entreprises ;
- Structurer et développer des filières.

Depuis 2006, l'association soutient le « Relais Départemental Bois Energie », dont la mission est d'accompagner les filières locales de production de plaquettes forestières et d'inciter les collectivités à se doter de chaudières collectives au bois.

Les élus des communes forestières disposent d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans l'accompagnement de projets pour le développement économique des territoires.

L'association est partie prenante de l'organisation du salon « Construire en Bois ». Elle fournit une aide dans le domaine de la communication mais également pour l'organisation de la manifestation. L'équipe sera présente sur le site du salon.

Les Forestiers Privés des Alpes Maritimes (www.foretprivee06.fr)

Le Syndicat des Forestiers Privés des Alpes-Maritimes est une organisation professionnelle de propriétaires forestiers régie par la loi du 21 mars 1884 modifiée le 18 mars 1920. Créé en 1967 dans les Alpes-Maritimes, il a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, environnementaux, professionnels et techniques de ses membres, aidé des divers acteurs de la filière bois.

Ses missions :

- Défendre les intérêts forestiers, économiques, environnementaux et sociaux de ses membres en synergie avec les différents acteurs professionnels ;
- Assurer vos bois, assurance Responsabilité Civile de groupe ;
- Informer de vos droits et devoirs de propriétaires forestiers ;
- Obtenir des conseils juridiques et fiscaux ;
- Obtenir des conseils pour valoriser, gérer, vendre vos bois ;
- Obtenir une assistance pour la mise en place de tous documents de gestion durable ;
- Connaître les aides aux reboisements, coupes et travaux forestiers ;
- Constituer ou entrer dans un groupement forestier.

L'équipe du syndicat des Forestiers accueillera les propriétaires forestiers et les sylviculteurs, les informera sur leur droit, la gestion de leurs forêts et les orientera sur les meilleurs interlocuteurs en fonction des questions posées...

PEFC PACA (www.ofme.org)



Préciser, renforcer, adapter les règles de la gestion forestière durable aux réalités forestières locales. L'action de cette structure débouche sur la rédaction de chartes d'engagement pour la gestion forestière durable que les différents acteurs adhérents (propriétaires, entreprises d'exploitations forestières...) s'engagent à respecter. Le chargé de mission de l'association PEFC PACA accueillera les élus des communes forestières, les entreprises de la première et seconde transformation du bois pour les renseigner sur les modalités d'adhésion à PEFC, label de gestion durable de la forêt.



L'association a été créée le 25 mars 2008 par Fibois 04-05 et Fibois 06-83. Probois Ventoux et le Sefsam les ont rejoints. Structure fédératrice de la filière Bois et Bois Construction en PACA, elle regroupe l'ensemble de métiers : exploitants forestiers, scieurs, fabricants de maisons, charpentiers, menuisiers, architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs.

Nos missions :

Ayant pour objectif de dynamiser la croissance de la filière pour permettre la création d'emplois, nos missions s'articulent autour de trois lignes directrices :

- • La mise en réseaux : entreprises, acteurs de la filière.
- • Le développement de projets filière : actions collectives, projets collaboratifs, projets de recherche (APRF).
- • Les services aux entreprises : actions de promotion, journées techniques et formations, aide à l'ingénierie de projet, référentiel (partenariat CNDB).

Des consultances, les visites de chantiers exemplaires (les itinéraires bois) et les journées techniques sont programmés tout au long de l'année sur la région PACA à destination principalement des professionnels de la filière mais aussi des particuliers.

L'association accompagne des groupes de travail pour proposer et mettre en place les idées (innovation, ingénierie...), pour que les adhérents puissent être des acteurs du développement de la filière Bois et Construction en PACA.

L'association AB&C tiendra un stand sur le salon du bois de la Trinité, accompagnée par des entreprises adhérentes.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (www.crfp.fr)

Les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) sont des établissements publics qui ont reçu mission d'orienter et développer la gestion forestière des forêts privées :

- élaborer les schémas régionaux de gestion sylvicole ;
- agréer les plans simples de gestion des forêts privées ;
- rédiger les codes de bonne pratique sylvicole et enregistrer les adhésions à de tels codes ;
- agréer les règlements type de gestion.

En tant qu'organismes de développement, les CRPF interviennent pour inciter les propriétaires à se regrouper, pour former et informer les sylviculteurs et pour promouvoir les méthodes sylvicoles auprès des sylviculteurs. Ils seront présents sur le site du salon pour fournir aux propriétaires une information sur la gestion de leurs forêts.

Coopérative Provence Forêt (www.provenceforet.fr)

Fondée en 1997 par 18 propriétaires forestiers, représentant chaque département de la région PAC, Coopérative Provence Forêt compte depuis 2007, 1585 adhérents et gère 83 262 ha de Forêt. Elle assure toutes les étapes de la mise en vente des bois issus des forêts privées, assure la maîtrise d'œuvre des travaux forestiers, la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux forestiers bénéficiant de subventions et apporte un soutien technique aux propriétaires.

L'Office National des Forêts (www.onf.fr)



Etablissement public à caractère industriel et commercial créé en 1966, l'ONF a pour principales missions la gestion des forêts domaniales et des forêts publiques relevant du Régime forestier ainsi que la réalisation de missions d'intérêt général confiées par l'Etat.

L'ONF développe également diverses prestations de services : gestion, expertise, travaux, au profit de tous clients dans ses domaines d'excellence que sont les espaces naturels, l'environnement, la filière forêt bois et le développement des territoires.

Le Syndicat des Exploitants Forestiers Scieurs des AM et du Var

C'est l'instance représentative de l'exploitation forestière et de la première transformation du bois. Le syndicat Exploitants Forestiers Scieurs des AM et du Var est le partenaire privilégié de l'interprofession en ce qui concerne des domaines liés aux professions de l'exploitation forestière et de la scierie principalement. Ce syndicat est affilié à la FNB et ses missions sont similaires à celles de cette organisation. Elles concernent principalement :

- Suivi et maîtrise de l'approvisionnement en bois
- Suivi et analyse des marchés des grumes au sciages au niveau local, national et international (Italie)
- L'accompagnement social des travailleurs de la filière et juridique
- La qualification des produits
- La représentation institutionnelle, auprès des instances politiques, administratives, professionnelles, économiques et sociales.
- L'animation, l'information et la communication.

Le Syndicat sera présent sur le site du salon pour accueillir tant le grand public que les entreprises et pour fournir des informations sur la filière professionnelle, de l'exploitation forestière à la scierie.

Autres partenaires de la Filière

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (www.artisanat.fr)



La Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes-Maritimes, établissement public administratif de l'Etat, a pour mission la préservation des intérêts généraux de l'Artisanat. Pour ce faire, elle accompagne le développement des entreprises artisanales au quotidien, en apportant, en association avec les organisations professionnelles des secteurs des métiers, du conseil, des formations et un accompagnement individualisé.

Adhérente à FIBOIS 06/83, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes Maritimes sera présente au prochain Salon « Construire en bois » à la Trinité, pour vous présenter le Guide Régional des matériaux éco performants

La CMA06 est à l'initiative du **1er Guide Régional des matériaux éco-performants** qui :

- recense les fabricants, négociants et distributeurs de bois, pierre, terre crue, peintures et revêtements naturels, isolants type laine de mouton, chanvre,... de la Région Provence Alpes Côte d'Azur ;
- Conseille sur le choix des matériaux et leur mise en œuvre.



<http://www.guide-eco-materiaux-paca.com>

La Fédération du BTP des AM (www.btp06.fr)

Rattachée au réseau de la Fédération Française du Bâtiment, et adhérente à la Fédération Régionale des Travaux Publics, la Fédération du BTP des Alpes Maritimes assure :

- La représentation de la Profession auprès des : Pouvoirs publics, Administrations, Organismes à gestion paritaire, Organismes divers publics et privés.
- La promotion de l'activité du BTP.
- La défense des intérêts de ses adhérents.

Forte de 800 adhérents (artisans et entrepreneurs du BTP) représentant 15.000 salariés, elle regroupe :

- 9 Sections professionnelles (Carrelage, Marbrerie, Revêtements, Mosaiques & Marbrerie – Charpente, Menuiserie, Parquets – Couverture, Plomberie, Sanitaire & Génie Climatique – Electricité – Etanchéité – Gros Oeuvre du Bâtiment– Métallerie & Miroiterie – Peinture, Plâtrerie, Staff, Stuc & Revêtements spéciaux – Travaux Publics & Routiers),
- Une Section Artisanale,
- Une Union des Constructeurs Immobiliers

Grâce à ses réunions thématiques, ses contacts personnalisés et ses circulaires, la Fédération du BTP des Alpes Maritimes développe une information régulière auprès de ses membres sur tous les sujets concernant la vie de l'entreprise, notamment dans les domaines suivants : JURIDIQUE - SOCIAL – TECHNIQUE / FORMATION – EMPLOI – HANDIBAT.

La fédération du BPT sera présente sur le salon avec des entreprises adhérentes.

Les architectes

Les architectes font également partie des partenaires de Fibois 06/83. En effet, des exposants mais également le CAUE qui sera présent sur le site du salon. "Mieux connaître le bois pour mieux l'utiliser" est le credo du CAUE des Alpes-Maritimes.

Qu'est ce que le CAUE (www.fncaue.asso.fr/caue)



Les CAUE assument des missions de service public dans un cadre et un esprit associatif. Ils :

- **Informent** : pour promouvoir une architecture moderne, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine ; sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité de l'environnement ; sur des projets, à la demande d'un conseil municipal, d'un groupement de communes ; ou d'une association... ; sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et les professionnels.
- **Sensibilisent** : pour développer la culture et la pédagogie, à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement et à la préservation de l'environnement. Les CAUE développent l'esprit de participation des citoyens en créant des espaces de partage d'expériences.
- **Conseillent** : les collectivités locales dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement ; pour définir un programme de bâtiment public ou aider au montage de projets urbains ; pour réaliser un cadre de vie adapté aux besoins locaux et animer une participation des usagers et le débat public ; pour prévoir des actions cohérentes en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal ; les particuliers ; sur le choix d'un terrain, sur l'insertion d'un projet dans le site environnant, qu'il soit urbain ou rural ; sur tout projet ou esquisse dans l'intention de construire ou d'améliorer leur habitat.
- **Forment** : les élus à la connaissance des territoires et de leur mutation ; les enseignants qui intègrent la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique avec les enfants ; les professionnels du cadre bâti, par des journées thématiques de réflexion et de travail, l'animation de chantiers pilotes, etc...

Qu'est ce que le CNDB (www.cndb.org)



**Comité National
pour le Développement du Bois**

Fort de la mission que ses adhérents et partenaires lui ont confiée, le CNDB assure la promotion et la valorisation du matériau bois et contribue à une plus grande notoriété de l'ensemble de la filière bois. Il joue un rôle actif dans le monde de l'architecture et en particulier auprès des écoles d'architecture.

Le Comité National pour le Développement du Bois a pour vocation de promouvoir l'image et les qualités du bois matériau, de ses dérivés et de la filière. Son objectif est de faire construire et aménager avec du bois. Il communique, prospecte, conseille, forme.

Dans le cadre du salon, le CNDB mettra de la documentation technique à la disposition d'une part du grand public mais également des professionnels de la construction bois notamment des architectes.

La presse spécialisée



Le stand de Fibois 06-83 va héberger un espace presse professionnelle. C'est par le biais de cet espace qu'une information concernant cette presse sera fournie et que seront diffusés des numéros du Bois International.

Le Bois National, devenu Le Bois International en 2001, est le seul hebdomadaire français de la filière bois. Depuis son tout premier numéro, paru le 5 janvier 1930, le titre est le reflet de son développement et de l'extension de son rayonnement.

Le Bois International s'adresse à tous les professionnels du bois, au travers de ses deux éditions, vendues exclusivement par abonnement.

L'Edition verte traite les aspects événementiels, professionnels, économiques et techniques des industries forestières et de première transformation du bois.
L'Edition rouge aborde tous les aspects événementiels, professionnels, économiques et techniques des industries de seconde transformation du bois.

Des animations riches et variées

L'espace infos énergie



Les visiteurs seront informés sur les économies d'énergie qu'il est possible de réaliser chez les particuliers et des aides financières qu'il est possible d'obtenir des institutions. Mettre en place des actions d'information du public sur des sujets en lien avec la question du développement durable est une volonté de l'Interprofession. C'est pourquoi, cette année encore, c'est la question des économies d'énergie qui sera traitée par les animateurs des espaces infos énergie du pays grassois et de la ville de Nice . Nous avons donc mis un stand à disposition des conseillers de l'espace info énergie du pays de Grasse et de la ville de Nice.

Qu'est-ce que l'espace infos énergie ? (www.ademe.fr)

« Un service d'information et de conseil, indépendant et gratuit à la disposition du public :

En France, 50% des consommations d'énergie et des émissions de CO₂ sont le fait des ménages. Chacun, par des gestes simples et des équipements adaptés, peut non seulement réaliser des économies substantielles sur ses factures énergétiques en réduisant sa consommation, mais aussi participer à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique. L'information du citoyen/consommateur est un maillon essentiel de la réussite de ces actions.

L'ADEME a développé depuis 2001, en partenariat étroit avec les collectivités locales, un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le réseau "INFO ENERGIE" est constitué de 155 Espaces et compte 300 conseillers au service du public.

Dans chaque Espace Info-Energie, des spécialistes informent et conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement : quels sont les gestes simples à effectuer, quel type d'équipement choisir, quelles sont les aides accordées et les déductions fiscales... Des brochures et des guides pratiques sont également mis à disposition du public.

Une charte signée entre l'ADEME et la structure d'accueil de l'Espace Info-Energie garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés. Pour des études approfondies, les conseillers orienteront vers les organismes, bureaux d'études ou entreprises compétentes. »

Des expositions pour comprendre

Du Mélèze au Palmier, nature, cultures et paysages des Alpes-Maritimes

Depuis le milieu du XIXe siècle, les paysages des Alpes-Maritimes ont connu de profonds bouleversements. L'exposition retrace l'évolution des trois domaines paysagers du département, le milieu naturel, essentiellement celui des espaces montagnards, le milieu agricole façonné depuis l'Antiquité en fonction des besoins alimentaires et des attentes économiques des habitants, enfin le milieu urbain où la nature réintroduite doit satisfaire l'envie de loisirs et de détente dans un environnement soumis aux agressions du bruit et de la pollution.

Forêt d'Azur

Au cours des siècles, la forêt a été au centre des relations de l'homme et de la nature. L'exposition retrace l'histoire de la forêt depuis le Moyen Âge et illustre les différents usages du bois dans les Alpes-Maritimes.

Ces deux expositions sont mises à disposition par le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

"BOIS de FIL et BOIS de BOUT"

composée d'échantillons bois représentatifs de 100 essences locales ou acclimatées, démontrant la richesse de la biodiversité locale. Chaque essence est identifiée et présentée en bois d'oeuvre ordinaire et avec des particularités recherchées en artisanat d'art (ronces, loupes . . .). Deux aspects : brut de sciage et poli ciré.

Une animation pour se détendre et appréhender le matériau bois dans l'un de ses aspects les plus ludiques : Festijeux



Festijeux existe depuis 1994 et a réalisé près de 4 000 interventions sur toute la France et l'Etranger. Elle présente plus de 1500 jeux surdimensionnés en bois et toute une panoplie de créations et d'espaces ludiques.

C'est sous le grand chapiteau que nous avons décidé de les installer. Un animateur viendra présenter une gamme de jeux traditionnels et insolites, avec un stock tournant pour réserver des surprises sur les trois journées. Pour ceux qui étaient déjà là en 2005, la série de jeux est renouvelée. Ces jeux sont choisis pour leur rapidité de compréhension, leur attrait visuel, leur intérêt historique leur valeur d'animation et bien sûr leur accessibilité.

Pour satisfaire tous les publics et présenter le jeu dans tous ses états, les Festijeux ont mis en scène des espaces spécifiques avec des décors en bois, des histoires, des aventures, individuelles ou collectives, des défis...

Toutes les générations pourront prendre place et s'inscrire dans cette joyeuse balade ludique et temporelle autour des jeux en bois.

Tourneurs et Arts du Bois en Provence



Cette année nous avons la chance d'accueillir cette association régionale qui nous fera tout au long de ces trois jours des démonstrations de tournage d'art sur bois (tournage classique de bois bruts verts ou secs ou tournage excentrique). Cinq ou six bénévoles viendront à la rencontre du public, dans un esprit de partage et de convivialité pour parler de leur passion, montrer leur travail, exposer des objets réalisés avec des essences locales.

Les artisans locaux

A l'initiative de la Mairie de la Trinité, des artisans locaux viendront présenter leurs produits. C'est l'autre usage du bois qui sera mis en valeur, son usage dans l'art (fabricant de panier en châtaignier, marqueterie, ébénisterie, jouets, miniature, sculpture...).



Liste des participants et partenaires de la Filière Bois

<p>Mairie de la Trinité 19 rue de l'Hôtel de Ville 06340 La Trinité Tél : 04 93 27 64 00 Fax : 04 93 27 95 60</p>	<p>Les forestiers Privés des Alpes Maritimes s/c 9, chemin des Hautes-Chauves 06 520 MAGAGNOSC</p>
<p>CENTRE FORESTIER de la région Provence Alpes Côte d'Azur Pié de Gâche F 84240 La Bastide des Jourdans Tél. 04.90.77.80.01 Fax direction : 04.90.77.84.09 Fax administration : 04.90.77.41.54 Email : courrier@centre-forestier.org</p>	<p>Tourneurs et Arts du Bois en Provence 3 Careiro Estrech 06390 Coaraze</p>
<p>FIBOIS 06-83 Interprofession de la Filière Bois des Alpes-Maritimes et du Var Nice leader, immeuble Apollo - 62 route de Grenoble 06200 Nice Tel : 04 97 18 60 00 poste 50 25 50 Fax : 04 93 83 28 43</p>	<p>Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20 Tél. : 04 91 57 50 57 Fax : 04 91 57 51 51</p>
<p>CRPF PACA (siège) 7 impasse Ricard Digne 13004 MARSEILLE Téléphone fixe : 04 95 04 59 04 Fax : 04 91 08 86 56 Email : paca@crpf.fr</p>	<p>PEFC PACA Pavillon du Roy René CD 7 Valabre – 13120 GARDANNE Tel : 04.42.65.78.15 Fax : 04.42.51.03.88 Mail : pefc@ofme.org Site web : http://www.ofme.org/pefc-paca/</p>
<p>CAUE des Alpes-Maritimes 26 quai de Lunel 06300 Nice Tèl : 33 (0)4.92.00.38.38 Fax : 33 (0)4.92.00.38.30</p>	<p>Espace Info Energie, Pays Grassois 9 rue Gazan 06130 Grasse Tél : 04 92 60 78 75 Fax : 04 93 36 56 79</p>
<p>Espace Info Energie de la Ville de Nice Direction Adjointe de l'Environnement, de l'énergie renouvelable et de la Mer 31, avenue Castellane 06364 NICE Cedex 4 tel : (04) 97 07 24 63</p>	<p>Coopérative Provence Forêt Europôle de l'Arbois bp 500005 13545 Aix en Provence Ce</p>
<p>CNDB 6, avenue de Saint-Mandé F-75012 Paris Tél : +33 (0)1 53 17 19 60 Fax : +33 (0)1 43 41 11 88 info@cndb.org</p>	<p>ONF 62 rte de Grenoble BP 3260 06205 Nice cedex 3 Tél: 04 93 18 51 51 Fax: 04 93 18 51 40</p>

CFPPA HYERES 32 Chemin St Lazare 83400, Hyères. Tel : 04 94 00 55 55.	Fédération du BTP des AM avenue Emmanuel Pontrémoli Nice la Plaine 1 Bâtiment B3 BP 3304 06206 Nice cedex 3 Tel : (04) 92 29 85 85
Association Bois & Construction Parc d'activités Val de Durance Maison de l'Entreprise 11 allée des genêts 04200 SISTERON Tél : 04 92 61 59 48	Le Syndicat des Exploitants Forestiers Scieurs des AM et du Var 30 avenue Jean Moulin 06680 Drap
LE BOIS INTERNATIONAL 3, rue Claude-Odde BP 523 42007 Saint-Etienne CEDEX 1 Tél: 04.77.74.33.99 / Fax: 04.77.93.11.26	Communes Forestières PACA Pavillon du Roy René, Valabre 13 120 Gardanne Téléphone : 04 42 65 43 93 Fax : 04 42 51 03 88 Mail : paca@communesforestieres.org
Lycée régional de la montagne Quartier du Clôt La Bolline 06420 VALDEBLORE Tel: 04 93 05 33 00	Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-Maritimes 142 Avenue de Verdun 06700 S' LAURENT du VAR Tél. : 04.92.12.53.45 Fax : 04.92.12.80.44
Association des Communes Forestières des AM Nice Leader – Im. Apollo 27 Bd Paul Montel 06200 Nice Tel : 04 97 18 69 19 ou 69 24 Fax : 04 97 18 69 37	

Liste des Partenaires financiers

DRAAF-PACA 154, Av de Hambourg 13008 MARSEILLE Tél : 04 91 76 73 11	Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20 Tél. : 04 91 57 50 57 Fax : 04 91 57 51 51
Conseil Général des Alpes-Maritimes : Centre administratif départemental Route de Grenoble B.P 3007 - 06201 Nice Cedex 3 Tél. 04.97.18.60.00 email : cg06@cg06.fr	Conseil Général du Var 390 avenue des Lices BP 1303 83076 Toulon cedex Tèl : 04 94 18 60 60
Le Crédit Agricole Siège 11 av Emile Deschame - 06700 Saint Laurent du Var - Tèl : 04.93.14.85.00 - Fax : 04 93 31 30 56	